

# Conditions Générales d'Utilisation et de Vente

Vous trouverez ci-dessous nos Conditions générales de vente et nos Conditions générales d'utilisation, qui forment ensemble le Contrat.

# Conditions générales d'Utilisation

Bonjour et bienvenue sur Doctrine.fr, plateforme d'information juridique qui utilise l'intelligence artificielle pour rendre l'information juridique plus accessible, mieux organisée et plus pertinente.

Ce document (les « **CGU** ») est un contrat entre vous (« **vous** » et ses dérivés), visiteur du site accessible à l'URL <https://doctrine.fr> (le « **Site** »), et la société Doctrine, dont les détails figurent à l'article 1.

En naviguant sur le Site, vous êtes réputé avoir pris connaissance des CGU et les accepter sans réserve.

---

## 1. Signataire

Le Site est exploité par la société Forseti SAS, au capital de 8 503,92 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 820 867 877, dont le siège social est situé 36, rue de Saint-Pétersbourg, 75008 Paris (« **Doctrine** » ou « **nous** » et ses dérivés).

## 2. Navigation et Compte d'essai

**2.1.** Vous pouvez accéder gratuitement à toute page du Site dont vous connaissez l'adresse URL ou vers laquelle un autre site (par exemple, un moteur de recherche) vous a redirigé(e). Pour des raisons de sécurité, nous sommes susceptibles de soumettre votre accès au site à un test préalable ("captcha") et/ou de limiter le nombre de pages consultées par jour.

**2.2.** Afin de vous convaincre de la qualité de nos Services, tels que définis dans nos Conditions Générales de Vente [accessibles ici](#), vous pouvez créer gratuitement un compte (un « **Compte** ») pour essayer les Services pendant une durée de sept (7) jours calendaires à

compter de la création de ce Compte d'essai. Cet essai est non renouvelable et vous n'avez le droit de créer qu'un seul Compte d'essai. Afin de sécuriser la création de Comptes et nous assurer que les Comptes sont bien personnels, nominatifs et individuels, l'activation du Compte requiert la validation d'un numéro de téléphone portable. Vous vous engagez à utiliser votre Compte de manière exclusivement personnelle et à ne jamais permettre à un tiers de l'utiliser à votre place ou pour votre compte. Nous nous réservons le droit de supprimer tout Compte d'essai. Hors période d'essai, l'accès à nos Services est soumis à la souscription à un abonnement, sauf lorsque le contraire est spécifié dans nos CGV. Nous supprimons automatiquement les Comptes non activés au bout d'un mois et les Comptes inactifs au bout d'un an (pas d'accès au site ni de clic sur une newsletter).

### 3. Niveaux de service

**3.1.** Nous nous efforçons, sur la base d'une obligation de moyens, de maintenir en permanence l'accès au Site et nous nous engageons à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier son fonctionnement et son accessibilité. À ce titre, il est possible que l'accès au Site soit momentanément suspendu à des fins de maintenance. Nous faisons notre maximum pour vous informer de ces périodes de maintenance et limiter votre gêne en les prévoyant autant que possible à des horaires de faible utilisation. Nous ne pouvons être tenus responsables des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Site qui auraient pour origine des circonstances extérieures, notamment des perturbations des réseaux de télécommunication ou des défauts de nos prestataires d'hébergement. Nous nous engageons à mettre en œuvre nos meilleurs moyens pour assurer la fiabilité et la rapidité de mise en ligne des données que nous diffusons.

**3.2.** La disponibilité de service est calculée mensuellement comme suit. Les requêtes HTTP reçues par nos serveurs sont classées en deux catégories :

- Requêtes traitées avec succès : toutes les requêtes avec un statut HTTP inférieur strictement à 500. Cela inclut donc les statuts HTTP 200 mais aussi les 404 et 403 par exemple.
- Requêtes ayant retourné une erreur "serveur" : toutes les requêtes avec un statut HTTP supérieur ou égal à 500. Elles correspondent à des défaillances dans nos serveurs ou notre application.

La disponibilité du service est calculée comme le rapport entre le nombre de requêtes traitées avec succès et le nombre total de requêtes (Requêtes traitées avec succès + Requêtes ayant retourné une erreur « serveur »). Le calcul est effectué mensuellement.

Doctrine se fixe comme objectif une disponibilité de service de 99,99% selon la définition ci-dessus. Cet objectif est indicatif et ne constitue en aucun cas une obligation de résultat, en conséquence de quoi aucune action en responsabilité ne pourra être intentée pour défaut de réalisation de cet objectif. En tout état de cause, la disponibilité de notre service

dépend de la disponibilité des services de notre prestataire d'hébergement, AWS, dont le contrat de niveau de service est disponible à l'adresse suivante : <https://aws.amazon.com/fr/legal/service-level-agreements/>.

Afin d'atteindre cet objectif, nous nous efforçons de corriger toute anomalie empêchant la bonne utilisation du Site dans les plus brefs délais.

## 4. Propriété intellectuelle

**4.1.** Les textes, logiciels, logos et les contenus présents sur le Site sont susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle (comme par un exemple un droit d'auteur ou une marque) qui nous appartient, qui nous est licencié ou qui fait l'objet d'une utilisation licite, à l'exception des décisions de justice et des textes de droit, qui ne sont soumis à aucun droit de propriété intellectuelle.

**4.2.** Nous renvoyons par ailleurs par des actes d'hyperliens vers des commentaires doctrinaux mis en ligne sur des pages de sites Internet tiers, et qui sont susceptibles d'être détenus par des tiers. Nous limitons notre utilisation sur le Site de ces commentaires à des mots isolés ou de très courts extraits, lorsque ces derniers sont disponibles.

**4.3.** Seuls les droits d'accès au Site et les droits d'usage de ses fonctionnalités vous sont reconnus, pour la durée de votre Compte et pour le monde entier. Il est donc strictement interdit d'effectuer toute opération visant à accéder au code source du Site, à sa base de données ou à tout élément susceptible d'être protégé par un droit de propriété intellectuelle, et de reproduire, représenter, diffuser ou utiliser les éléments protégés sans autorisation écrite et préalable de notre part.

## 5. Données personnelles

**5.1.** Nous sommes extrêmement attachés au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel. Nos pratiques sont détaillées dans notre Politique de données personnelles, [que vous pouvez trouver ici](#), et dans notre Politique de cookies, [que vous pouvez trouver là](#).

**5.2.** Nous pseudonymisons certaines données à caractère personnel mentionnées dans les décisions de justice conformément à notre Politique de Confidentialité. Vous pouvez demander la pseudonymisation d'une décision de justice en utilisant le formulaire suivant : [https://doctrine.fr/demande\\_anonymisation](https://doctrine.fr/demande_anonymisation).

Vous pouvez exercer vos droits sur vos données à caractère personnel en utilisant le formulaire suivant : <https://doctrine.fr/contact> ou par email à [dpo@doctrine.fr](mailto:dpo@doctrine.fr).

**5.3.** En revanche, pour toutes les demandes portant sur des décisions de justice provenant de la base de données Open Data tenue par la Cour de cassation ou par le Conseil d'État,

nous vous invitons à les contacter directement. D'une part, les décisions de justice où votre nom, prénom ou adresse apparaisse risque d'être diffusées non anonymisées par d'autres personnes ; et ce, bien que nous ayons procédé à la modification de cette dernière sur notre site. D'autre part, les demandes d'occultation complémentaires / de levée d'occultation relèvent de la compétence exclusive de la haute juridiction concernée.

- **Demande d'anonymisation**  
Conseil d'État : [opendata-signalerunprobleme@conseil-etat.fr](mailto:opendata-signalerunprobleme@conseil-etat.fr)  
Cour de cassation : [anonymisation.sder.courdecassation@justice.fr](mailto:anonymisation.sder.courdecassation@justice.fr)
- **Demande d'occultation complémentaire ou de levée d'occultation**  
Conseil d'État : [signalerunprobleme@conseil-etat.fr](mailto:signalerunprobleme@conseil-etat.fr)  
Cour de cassation : [occultations.courdecassation@justice.fr](mailto:occultations.courdecassation@justice.fr)

## 6. Responsabilité

**6.1.** Nous nous engageons à mettre en œuvre nos meilleurs moyens, sans être soumis à une quelconque obligation de résultat, pour fournir le Site et ses fonctionnalités avec diligence et selon les règles de l'art. Nous ne pouvons être tenus responsables des dommages qui pourraient résulter de votre accès au Site : vous utilisez le Site, ses fonctionnalités et les informations que vous y trouverez sous votre seule responsabilité.

**6.2.** Doctrine n'est pas habilitée à offrir de services juridiques, et les textes, positions et analyses présentés, suggérés ou trouvés sur le Site ne constituent en aucun cas des recommandations ou des conseils juridiques professionnels. Nous vous invitons donc à soumettre tout problème ou question juridique à l'avis d'un professionnel dûment qualifié.

**6.3.** Nous mettons en œuvre nos meilleurs efforts pour mettre et maintenir en ligne autant d'informations juridiques que possible. Cependant, nous sommes parfois forcés, notamment du fait de la protection de certains droits et secrets, à retirer des informations qui étaient présentes sur notre site. Nous regrettons toute gêne occasionnée mais ne pouvons être tenus pour responsables de tels retraits.

**6.4.** En tout état de cause, et sans préjudice de toute clause des CGU et/ou des CGV limitant notre responsabilité, la responsabilité que nous sommes susceptibles d'encourir est expressément limitée aux seuls dommages directs et avérés que vous auriez subis de notre fait.

## 7. Comportements prohibés

Les comportements suivants sont strictement prohibés et peuvent donner lieu à toute action afin de réparer les éventuels dommages causés, y compris la résiliation de toute convention qui nous lierait à vous :

- tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher l'accès au Site,
- toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans nos systèmes,
- tous détournements des ressources système du Site,
- toutes actions de nature à automatiser l'accès au Site et/ou son utilisation,
- tout téléchargement par un seul utilisateur de plus de 100 décisions de justice par semaine,
- toute visualisation par un seul utilisateur de plus de 1000 décisions de justice par jour,
- toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur nos infrastructures,
- toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification,
- tous actes de nature à porter atteinte à nos droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux et à ceux des usagers du Site,
- toute action visant à partager son accès nominatif avec un tiers (y compris au sein de la même Organisation, telle que définie aux CGV)
- toute action visant à monnayer, vendre, prêter ou concéder tout ou partie de l'accès aux Services ou au Site, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées.

Nous nous réservons le droit de prendre toute mesure appropriée en cas de manquement à l'une des dispositions des CGU, des CGV si celles-ci vous sont applicables, ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur.

## **8. Autres mentions**

Nous indexons et faisons des liens vers des commentaires issus de multiples sources sur Internet. Nous renvoyons vers les pages hébergeant ces commentaires, ou à défaut, le site sur lequel ils sont disponibles. L'accès à ces pages peut être soumis à un abonnement préalable au site tiers, ce qui ne dépend aucunement de nous.

Les commentaires que nous indexons sont issus de sources juridiques que nous sélectionnons pour leur qualité ou qui nous sont proposées par nos clients disposant d'un abonnement en cours de validité. L'ordre d'affichage des commentaires indexés est lié à l'autorité reconnue à leur source.

Les informations publiques disponibles sur notre site proviennent des sites institutionnels (par exemple, data.gouv.fr, opendata.conseil-etat.fr, senat.fr, assemblee-nationale.fr), des sources en open data (par exemple, l'API Judilibre disponible via le portail PISTE) ou des institutions elles-mêmes (par exemple, transmissions de décisions par les juridictions sur demande).

## 9. Mises à jour

Nous nous réservons le droit de modifier, mettre à jour ou faire évoluer les CGU à tout moment. Toute modification fera l'objet d'une information par tout moyen adéquat quinze (15) jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles CGU. Toute navigation à l'issue de cette période sera soumise aux nouvelles CGU.

## 10. Règlement des litiges

Nous sommes toujours disposés à examiner une solution amiable avant toute action en justice. En cas d'action judiciaire, le litige sera soumis à la loi française et à la juridiction du Tribunal judiciaire de Paris, ou, à défaut, du tribunal français territorialement compétent.

Si vous êtes un particulier, vous disposez du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions de l'article [L. 612-1 du Code de la consommation](#). Eu égard à la nature de nos services, vous pourrez notamment choisir de recourir au Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) ; pour plus d'informations à ce sujet, vous êtes invité(e) à consulter le site dédié accessible à l'adresse suivante : <https://www.cmap.fr/offre/un-consommateur/>. Vous pouvez trouver la liste de l'ensemble des Médiateurs de consommation au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/saisir-mediateur>.

## 11. Entrée en vigueur

Les présentes conditions générales sont entrées en vigueur le 1er janvier 2024 pour les nouveaux utilisateurs, le 15 janvier 2024 pour les utilisateurs qui disposaient d'un compte avant cette date.

# Conditions générales de Vente

Bienvenue sur les conditions générales de vente de Doctrine. Ce document (les « **CGV** ») est un contrat encadrant les conditions de vente des services proposés par le biais du site accessible à l'URL <https://doctrine.fr> (le « **Site** »).

Il est conclu entre la société Forseti SAS, au capital de 8 503,92 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 820 867 877, dont le siège social est situé 36, rue de Saint-Petersbourg, 75008 Paris, qui exploite le Site (« **Doctrine** » ou « **nous** » et ses dérivés), et vous, personne ayant accepté ces CGV (« **vous** » et ses dérivés).

Ces CGV s'appliquent en complément des CGU, qui régissent la navigation générale sur le Site. Votre utilisation du Site est donc soumise à l'ensemble formé par les CGU et ces CGV.

Si vous êtes un Utilisateur d'un Abonnement Équipe (tels que définis à l'article 4 des CGV), les articles 4, 5 et 6 ne vous sont pas applicables.

---

## 1. Acceptation des CGV

Les CGV régissent votre abonnement au Site et l'utilisation des services que nous proposons par ce biais (les « **Services** »).



Le bénéfice des Services est réservé aux personnes disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager ou justifiant le cas échéant d'une autorisation écrite et valable de leur représentant légal.

Les Parties :

- reconnaissent que le Contrat est conclu sous la forme d'un écrit électronique, conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil, et validé par l'acceptation de la case à cocher dédiée lors de la création du Compte ou, le cas échéant, signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre chaque signature avec le Contrat auquel elles s'attachent, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil ;
- reconnaissent que le Contrat a la même force probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et qu'il pourra leur être valablement opposé.

## 2. Services

**2.1.** Sauf mention contraire dans les CGV ou au bon de commande, l'Abonnement à Doctrine comprend l'ensemble des Services suivants :

- **La veille personnalisée :**  
Nous vous proposons chaque semaine des newsletters juridiques personnalisées en fonction de votre activité sur le Site, ainsi que des suggestions, également personnalisées, sur l'utilisation des fonctionnalités de suivi juridique. Ce Service est disponible hors Abonnement.
- **Pour les avocats, la page professionnelle :**  
Les avocats peuvent, à tout moment, sans Abonnement et gratuitement, faire vérifier leur Compte, même d'Essai, pour avoir accès à leur page professionnelle et en modifier certaines informations. Vous pouvez retrouver la procédure de vérification en cliquant sur [ce lien](#) et le processus de modification sur [celui-ci](#).
- **Le moteur de recherche :**  
Doctrine a développé un moteur de recherche performant grâce à des techniques d'intelligence artificielle qui permettent de mieux comprendre les liens entre les divers documents juridiques et de fournir des réponses pertinentes aux requêtes que vous effectuez. Ce moteur de recherche s'appuie sur une base d'informations juridiques comprenant une base jurisprudentielle, les textes de lois et de réglementation, et des liens vers des commentaires et écrits doctrinaux accessibles sur des sites tiers.

- **La legal intelligence :**

Nous avons créé des algorithmes permettant de mieux appréhender notre base documentaire et d'en extraire des informations à haute valeur ajoutée sur les décisions (frise chronologique, identification des parties personnes morales et des avocats, identification des concepts), les personnes morales (pages entreprises) et les avocats (pages avocats), mais aussi les autres contenus juridiques comme les textes normatifs (comparaison des différentes versions d'un texte, liens vers les questions parlementaires).

- **Le suivi juridique :**

Vous pouvez suivre l'évolution des textes et du contentieux grâce à des fonctionnalités de suivi juridique. Vous pouvez ainsi créer des alertes pour tous nouveaux résultats associés à certaines recherches ou regrouper les contenus qui vous paraissent pertinents dans des dossiers privés. Vous pouvez continuer à recevoir hors Abonnement les emails de notification de nouveaux contenus liés aux dossiers et alertes créées durant un Abonnement.

- **L'accompagnement Doctrine :**

Cette prestation comprend trois services dédiés à la prise en main optimale de nos Services :

**1) La formation Doctrine :** Nous vous formons à l'utilisation de nos Services adaptés aux besoins de votre structure. Ces formations, réalisées tout au long de votre abonnement, comprennent non seulement la formation initiale au produit mais également le suivi de sa bonne utilisation sur le long terme et l'apprentissage des nouvelles fonctionnalités.

**2) Le support Doctrine :** Nous vous aidons à utiliser nos Services, notamment via le module de chat présent sur chaque page du Site et par des démonstrations régulières du fonctionnement de la plateforme. Nous nous efforçons de traiter chaque demande dans les plus brefs délais.

**3) Le service de demande de décisions :** Lorsque la décision que vous cherchez n'est pas disponible sur la plateforme Doctrine, nous vous donnons la possibilité d'en faire la demande auprès d'un service dédié, qui s'engage à mettre en œuvre ses meilleurs efforts pour obtenir la décision demandée, à condition de disposer de suffisamment d'éléments pour identifier la décision et sous réserve de l'acceptation de la demande par la juridiction concernée.

- **Le Document Analyzer :**

Grâce au Document Analyzer, vous pouvez téléverser (*uploader*) un document au format PDF ou DOCX sur Doctrine afin de vous permettre de consulter les références juridiques mentionnées dans le document et d'en comprendre le contexte. Les conditions spécifiques au Document Analyzer sont détaillées à l'article 8.

**2.2.** Pour bénéficier des Services, vous devez créer un compte (un « **Compte** »), lire et accepter ces CGV, et, sauf lorsque le contraire est précisé, souscrire à un abonnement ou faire partie d'une organisation ayant souscrit à une licence d'accès pour vous (un « **Abonnement** »). L'accès à certains Services est par ailleurs soumis à d'autres conditions détaillées ci-dessous.

**2.3.** Les Services évoluent régulièrement et sont constamment améliorés et corrigés par Doctrine, qui développe régulièrement de nouvelles fonctionnalités. Nous vous préviendrons quinze (15) jours à l'avance en cas de suppression ou de modification majeure d'un Service décrit ci-dessus. Les nouvelles fonctionnalités peuvent faire l'objet d'une tarification dans le cadre d'options additionnelles soumises à votre accord.

**2.4.** Nos Services sont standardisés et ne font pas l'objet de développements spécifiques. Par conséquent, nous ne pouvons vous garantir qu'ils répondront exactement à vos besoins et attentes. Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin avant de faire le choix de recourir à nos solutions.

**2.5.** Doctrine est susceptible de proposer des services dans d'autres langues et à destination d'autres pays, notamment par le biais d'autres sites Internet. L'Abonnement souscrit ne donne accès qu'aux Services énumérés ci-dessus fournis sur le Site.

### **3. Inscription et Compte**

**3.1.** La création d'un Compte requiert la communication de certaines informations, collectées et conservées selon les modalités détaillées dans notre Politique de Confidentialité.

Les informations communiquées étant notamment utilisées pour la facturation de nos Services, vous vous engagez à nous fournir des informations exactes et sincères, et à les tenir à jour par le biais de la page d'administration de votre Compte. Vous pouvez accéder à l'espace d'administration de votre compte à tout moment en accédant à la page <https://doctrine.fr/account>. L'inscription sous un faux nom, l'usurpation d'identité et l'inscription avec de fausses coordonnées de contact, des coordonnées génériques ("contact@cabinet.com") ou avec un faux statut professionnel sont strictement interdites. Nous nous réservons le droit de suspendre votre Compte et l'accès aux Services sans dédommagement ou remboursement s'il s'avère que vous enfreignez ces règles. Les Comptes offerts hors Abonnement peuvent être suspendus à tout moment.

**3.2.** Votre Compte est exclusivement nominatif, personnel et individuel, et ce notamment pour garantir la pertinence et la personnalisation de nos Services. En effet, les Services de veille et de suivi juridique ne peuvent fonctionner correctement que dans le cas d'une utilisation purement individuelle. Par conséquent, vous vous engagez à ne créer qu'un seul

Compte, à utiliser les Services de manière exclusivement personnelle et à ne jamais permettre à un tiers de les utiliser à votre place ou pour votre compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité. Nous nous réservons le droit de suspendre votre Compte et l'accès aux Services sans dédommagement ou remboursement en cas de non-respect de cette règle, établi notamment au vu d'une utilisation de nos Services anormalement élevée ou d'actions réalisées avec le Compte à partir de plusieurs terminaux différents dans un très court laps de temps.

**3.3.** Pareillement, vous êtes responsable du maintien de la confidentialité de vos identifiants de connexion, et notamment de votre mot de passe. Vous devez immédiatement nous contacter si vous remarquez que votre Compte a été utilisé à votre insu, auquel cas nous sommes libres de prendre toutes mesures appropriées pour rétablir l'intégrité de votre Compte. Toute utilisation de votre Compte à la suite d'une identification à l'aide de votre mot de passe sera réputée émaner de vous et relèvera de votre responsabilité, à moins que vous ne nous ayez prévenus préalablement d'une potentielle anomalie de connexion. Afin de garantir le degré le plus élevé de sécurité sur votre Compte, nous activons la double-authentification par SMS.

## 4. Types d'Abonnements et Durée du contrat

Nous proposons trois types d'Abonnements différents, selon le nombre de personnes concernées. Les Services font l'objet de factures qui vous sont communiquées dans l'onglet « Mon compte » sur le Site ou par email. Pour tous les Abonnements, votre Abonnement débute à réception de votre première facture.

Les Abonnements Mensuels et Annuels peuvent être souscrits directement en ligne ou faire l'objet d'un bon de commande ; les Abonnements Équipe font systématiquement l'objet d'un bon de commande.

### 4.1. Particuliers ou professions libérales exerçant à titre individuel

Si vous êtes un particulier ou que vous travaillez dans une structure d'une seule personne, vous pouvez souscrire à :

- un abonnement mensuel renouvelable tacitement pour des périodes d'un mois (un **“Abonnement Mensuel”**), ou
- un abonnement annuel renouvelable tacitement pour des périodes d'une année (un **“Abonnement Annuel”**). L'Abonnement Annuel peut être souscrit pour une durée supérieure, auquel cas il est tacitement renouvelé pour cette même durée.

## 4.2. Autres cas

**4.2.1.** Dans les autres cas, l'organisation dont vous faites partie (y compris, par exemple, les structures d'exercice libéral, les groupements d'intérêt économique et tous types d'associations de personnes) ou une entité du même groupe (l'« **Organisation** ») doit souscrire à un abonnement annuel renouvelable tacitement pour des périodes d'une année et portant sur un nombre de licences correspondant au moins à 50% du nombre de personnes travaillant au sein de l'Organisation, arrondi à l'entier supérieur (un « **Abonnement Équipe** »). L'Abonnement Équipe peut être souscrit pour une durée supérieure, auquel cas il est tacitement renouvelé pour cette même durée.

**4.2.2.** L'Abonnement Équipe est souscrit par l'Organisation pour un nombre déterminé de personnes physiques devant chacune créer un Compte purement individuel et personnel (les « **Utilisateurs** »). Les Organisations bénéficient d'un accès administrateur permettant d'attribuer les licences souscrites à des Utilisateurs choisis.

**4.2.3.** Une négociation des modalités d'engagement est possible avec le service commercial, joignable par téléphone ([+33 1 84 80 33 48](tel:+33184803348)) ou par email ([contact@doctrine.fr](mailto:contact@doctrine.fr)). Dans tous les cas, les Abonnements Équipe font l'objet d'un bon de commande à remplir et renvoyer signé par l'Organisation. Le bon de commande précise le prix convenu et toutes conditions particulières négociées par les parties. Les éventuelles dérogations aux CGV consenties ne sont valables que pour la durée initiale d'engagement.

**4.2.4.** Le bon de commande référence ces CGV, dont les dispositions régissent la relation entre Doctrine et l'Organisation. Les Utilisateurs doivent par ailleurs accepter et respecter les CGU et les CGV à leur première connexion, celles-ci restant applicables individuellement à chaque Utilisateur, étant précisé que seule l'Organisation est redevable des obligations de paiement pour ses Utilisateurs.

**4.2.5.** Nous nous réservons le droit de vous refuser la souscription à un Abonnement si vous faites partie d'une Organisation dont le taux d'équipement est inférieur au taux indiqué en clause 4.2.1. ou si votre Organisation est cliente et ne vous a pas compté parmi ses Utilisateurs, afin de ne conserver qu'un seul contrat par Organisation.

## 5. Prix et Conditions de paiement

### 5.1. Prix

Les prix de nos Services sont les suivants :

- **Abonnement Mensuel** (*Uniquement ouvert aux particuliers ou aux professionnels travaillant dans une structure d'une seule personne*) : 208,25 € HT par mois

- **Abonnement Annuel et Abonnement Équipe** : Le prix de nos Services est de 2 094 € HT par an par Utilisateur en cas de paiement annualisé ou 193,25 € HT par mois par Utilisateur en cas de paiement mensualisé.

Nous nous réservons le droit, à notre libre discrétion, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix. Ces ristournes ne sont valables que pour la durée du contrat initial.

Nous nous réservons également le droit de réviser le prix. Nous vous informerons de tout changement par email au moins quinze (15) jours avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

Ces nouveaux tarifs ne s'appliquent qu'à la reconduction de votre Abonnement : le mois suivant pour les Abonnements Mensuels, l'année suivante pour les Abonnements Annuels ou les Abonnements Équipe. Vous restez libre de résilier votre Abonnement, qui continuera de courir jusqu'à son terme et ne sera pas renouvelé, si vous n'acceptez pas le changement de tarif. À défaut, vous êtes réputé(e) avoir accepté les nouveaux tarifs.

Une TVA de 20% est applicable aux prix indiqués.

## **5.2. Modalités de paiement**

Le prix total de chaque Abonnement est payé en début d'Abonnement ou de période renouvelée, sauf indication contraire sur le bon de commande.

Le paiement s'effectue par prélèvement automatique à partir du numéro de carte bancaire communiqué ou par prélèvement SEPA, selon le mode de paiement choisi.

Le prélèvement est mis en œuvre par l'un de nos prestataires de paiement sécurisé, qui seul conserve vos coordonnées de paiement : nous ne conservons aucune coordonnée bancaire.

Vous nous garaissez que vous disposez des fonds et des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Vous vous engagez à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix des Services puisse être effectué et à informer le service commercial Doctrine de toute modification des informations communiquées lors de votre demande d'abonnement, notamment des coordonnées de facturation, références bancaires ou numéro de carte bancaire.

## **5.3. Retards et incidents de paiement**

Nous vous informons que tout retard ou incident de paiement de tout ou partie d'une somme due entraîne automatiquement, sans mise en demeure préalable et sans préjudice d'autres actions que nous pourrions tenter :

- la suspension immédiate de l'accès aux Services jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues ;
- la facturation d'un intérêt de retard au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande, assis sur le montant de l'intégralité des sommes dues. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, en sus, d'une indemnité de 40 € pour frais de recouvrement.

## 6. Résiliation de l'Abonnement

### 6.1. Résiliation par vous ou votre administrateur

**6.1.1.** Les Abonnements Mensuels peuvent être résiliés au plus tard quinze jours avant leur terme par demande adressée par email à votre contact commercial habituel ou à [contact@doctrine.fr](mailto:contact@doctrine.fr), ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

**6.1.2.** Les Abonnements Annuels et Équipe peuvent être résiliés par lettre recommandée avec accusé de réception reçue au plus tard trois mois avant l'échéance de l'année en cours.

**6.1.3.** La résiliation n'entraîne aucune pénalité et ne donne pas lieu au remboursement de la période en cours, qui court jusqu'à son terme.

**6.1.4.** Si vous êtes un consommateur, nous vous rappelons que, conformément aux articles L. 221-21 et suivants du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès, matérialisé lors de votre paiement des Services.

### 6.2. Résiliation par Doctrine

Doctrine se réserve le droit de résilier tout Abonnement sans préavis, sans remboursement des sommes versées et par tout moyen en cas de situation de non-respect des CGU ou des CGV (et notamment de leurs articles 3 et 4) non rectifiée à l'issue de deux notifications d'entorse (y compris par email). Dans de tels cas, la résiliation est effective à réception de la notification de résiliation.

Doctrine se réserve également le droit de suspendre l'Abonnement Équipe souscrit par une Organisation en cas de partage de Comptes répété et persistant à l'issue de deux notifications d'entorse (y compris par email). Les Services seront rétablis à l'issue d'une négociation commerciale permettant d'équiper les membres de l'Organisation nécessitant un Abonnement ou sur engagement formel de respecter les présentes CGU et CGV par le représentant de l'Organisation. Doctrine pourra résilier l'Abonnement Équipe immédiatement, sans préavis et sans remboursement des sommes versées, en cas de répétition de partage à l'issue d'un tel engagement.

Doctrine peut choisir de refuser la tacite reconduction d'un Abonnement, notamment en cas de relation commerciale déséquilibrée, auquel cas Doctrine notifie son intention au plus tard un mois avant l'échéance de la période en cours.

## **7. Obligations de Doctrine**

### **7.1. Engagement de confidentialité**

Doctrine s'engage irrévocablement, sauf obligation légale ou injonction de l'autorité judiciaire, à respecter le caractère strictement confidentiel des données générées par votre utilisation de ses services. Doctrine s'interdit et interdit à ses salariés d'utiliser, de laisser utiliser ou de révéler à quiconque, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, la teneur de ces données. Doctrine reconnaît que la violation de cet engagement est susceptible d'entraîner sa responsabilité.

### **7.2. Assurance**

Doctrine s'engage à souscrire auprès de toute compagnie d'assurances de son choix une assurance responsabilité civile professionnelle et toute police d'assurance de nature à garantir l'ensemble des risques afférents à son activité.

## **8. Vos autres obligations**

L'accès aux Services est soumis à l'acceptation des engagements listés ci-dessous, qui s'ajoutent aux obligations découlant des autres clauses des CGU et des CGV.

### **8.1. Respect des lois en vigueur**

Vous vous engagez à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public. Vous êtes notamment seul(e) responsable du bon accomplissement de toutes les formalités et de tous les paiements de cotisations, taxes ou impôts de toutes natures qui vous incombent, le cas échéant, en relation avec votre utilisation des Services. Notre responsabilité ne pourra en aucun cas être recherchée à ce titre.

### **8.2. Limitations des Services**

Vous vous engagez également à prendre connaissance des limitations des Services : vous êtes seule(e) responsable de votre utilisation des Services et du choix de souscrire à un Abonnement. Notre responsabilité ne pourra en aucun cas être recherchée si vous vous rendez compte que les Services ne correspondent pas à vos besoins. Nous vous informons que l'utilisation des Services requiert une connexion Internet, et que la qualité des Services



dépend donc directement de la qualité de votre connexion, dont vous êtes seul(e) responsable.

### **8.3. Modification d'une page avocat**

Si vous êtes avocat(e), vous avez la possibilité de demander gratuitement la vérification de la page avocat à votre nom. Afin de confirmer votre identité et d'empêcher que d'autres personnes ne prennent le contrôle de votre page, cette fonctionnalité est soumise à la création préalable d'un Compte et à la communication de votre carte professionnelle, mais ne requiert pas de souscription à un Abonnement.

À la suite de cette vérification, vous êtes seul(e) responsable des modifications que vous apportez à cette page, notamment par la mise en ligne de contenus de toute nature (rédactionnels, graphiques, audiovisuels ou autres, en ce compris la dénomination et/ou l'image éventuellement choisies). Vous nous garantisiez également que vous disposez de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion des contenus que vous ajoutez et vous engagez à ce qu'ils soient licites. Vous nous permettez d'utiliser toute image et toute information ainsi mise en ligne dans le cadre de nos Services. Nous n'intervenons qu'en qualité d'hébergeur sur les contenus que vous ajoutez, sur lesquels nous n'effectuons aucune modération ou vérification. Nous nous réservons le droit de suspendre la possibilité de modifier votre page si nous constatons après signalement que les informations que vous communiquez ne sont pas à jour ou sont manifestement illicites.

### **8.4. Communication**

Vous nous autorisez, pour la durée de votre Abonnement et pour tous types de support, à utiliser votre dénomination sociale, votre nom commercial et/ou vos marques, uniquement à titre de référence commerciale dans un but marketing et/ou publicitaire.

## **9. Conditions spécifiques au Document Analyzer**

### **9.1. Fonctionnement du Document Analyzer**

Le Document Analyzer fonctionne grâce à un type d'algorithme appelé "*Named-Entity Recognition*" (NER) qui permet de détecter et d'identifier des éléments dans un texte. Cet algorithme parcourt les documents pour extraire le texte identifié comme étant une référence de décision ou une référence de loi. Ces extraits sont ensuite utilisés par notre moteur de recherche afin de faire le lien avec la loi ou la décision citée par ces références.

Si votre document est un « PDF image », c'est-à-dire que le contenu du PDF n'est pas du texte mais une image de texte (cas d'un scan par exemple), nous utilisons un algorithme de reconnaissance de caractères ("*Optical Character Recognition*", ou OCR) de manière à

identifier le texte présent dans l'image et donc d'être capables de l'analyser comme n'importe quel document texte.

Aucun autre aspect de votre document n'est extrait ou analysé. Nos traitements sont par ailleurs purement automatiques et s'attachent uniquement à la reconnaissance de mots : votre document ne fait jamais l'objet d'une analyse visant à en extraire ou à en réutiliser le sens.

## **9.2. Sécurité de vos documents**

Nous nous engageons à assurer la confidentialité des documents transmis. Pour cela, nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles répondant au plus haut niveau de l'état de l'art en matière de cybersécurité. Ces mesures ont été développées en consultant le vade-mecum de la déontologie d'avocat du barreau de Paris ainsi que le Guide de l'avocat numérique et le Guide de sécurité de l'information pour les avocats du CNB.

En premier lieu, nous prenons l'engagement de supprimer votre document de nos serveurs automatiquement dès la fin des opérations d'analyse (identification des sources jurisprudentielles et textuelles et océrisation). Nous ne conservons pas votre document au-delà de cette durée et n'effectuons pas de sauvegarde de ces fichiers. Nous nous engageons à répercuter cet engagement auprès de nos partenaires qui seraient amenés à intervenir pendant les opérations d'analyse.

Vos documents doivent cependant transiter par nos serveurs et être temporairement stockés aux seules fins de procéder à leur analyse.

Notre prestataire d'hébergement AWS, dont les serveurs sont situés à Francfort, est certifié ISO/IEC 27001:2013, 27017:2015, 27018:2019 et 9001:2015 et offre ainsi les plus hautes garanties de sécurité physique et logicielle. Dans le cas d'un PDF image, nous utilisons un service tiers proposé par Google pour analyser le document : le document est alors temporairement stocké sur les serveurs de Google en Allemagne afin de permettre son traitement ; il est rapidement supprimé après cette opération et les transferts sont entièrement chiffrés.

Nous avons par ailleurs déployé un chiffrement systématique de chaque fichier temporairement stocké sur nos serveurs AWS avec l'algorithme AES-256, qui correspond au plus haut état de l'art du chiffrement, et n'autorisons que les connexions sécurisées en HTTPS afin que les communications soient elles-mêmes chiffrées. Nous garantissons par ailleurs qu'aucun salarié non autorisé ne peut avoir accès aux fichiers et que ces derniers ne sont transmis à aucun tiers hormis nos sous-traitants sécurisés nécessaires pour la réalisation de cette prestation. Lors de leur stockage temporaire, vos documents sont enregistrés dans des dossiers individuels afin de garantir qu'aucune confusion n'est possible et tout accès aux serveurs est journalisé.

### **9.3. Engagement de confidentialité**

Doctrine s'engage irrévocablement, sauf obligation légale ou injonction de l'autorité judiciaire, à respecter le caractère strictement confidentiel de tout document transmis dans le cadre de l'utilisation du Document Analyzer et du contenu de ces documents. Doctrine s'interdit et interdit à ses salariés d'utiliser, de laisser utiliser ou de révéler à quiconque, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, la teneur des documents transmis par le biais du Document Analyzer. Doctrine reconnaît que la violation de cet engagement est susceptible d'entraîner sa responsabilité.

Par dérogation à ce qui précède, les seuls développeurs salariés à temps plein de Doctrine travaillant sur le Document Analyzer peuvent accéder aux seuls fichiers dont le traitement a abouti à une erreur, aux seules fins de correction de cette erreur. Vous pouvez nous notifier votre refus qu'il soit procédé à la correction d'erreurs et/ou nous demander de supprimer des fichiers par email à [dpo@doctrine.fr](mailto:dpo@doctrine.fr) et/ou par l'utilisation des fonctionnalités à cet effet sur le Site. Dans tous les cas, l'utilisation du fichier est strictement limitée à ces personnes autorisées et à la correction d'erreurs, et les copies des fichiers réalisées aux fins de correction sont irrémédiablement détruites 24 heures après la survenance de l'erreur.

### **9.4. Données personnelles**

Si les documents que vous transmettez par le biais du Document Analyzer contiennent des données à caractère personnel, vous reconnaissez agir en tant que responsable de traitement conjoint avec Doctrine, conformément à l'article 26 du RGPD : Doctrine détermine les moyens essentiels du traitement, et vous en déterminez les finalités.

À ce titre, les Parties s'engagent respectivement à satisfaire à l'ensemble des principes relatifs au traitement de données à caractère personnel posés à l'article 5 du RGPD.

Vous acceptez être en charge de la communication aux personnes concernées des informations visées aux articles 13 et 14 du RGPD et reconnaissez être le point de contact pour l'exercice de leurs droits, notamment le droit de suppression, Doctrine n'ayant pas accès au contenu de vos fichiers chiffrés. Vous pouvez à tout moment solliciter l'aide de Doctrine pour garantir l'effectivité de l'exercice de ces droits à l'adresse [dpo@doctrine.fr](mailto:dpo@doctrine.fr).

Les documents sont automatiquement supprimés dès que l'analyse est effectuée et ne sont ainsi pas conservés au-delà de la durée strictement nécessaire à l'analyse.

Doctrine est pour sa part responsable de la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour ce traitement conformément à l'article 32 du RGPD. Doctrine est également tenue de se conformer aux obligations de l'article 28 du RGPD si elle engage des sous-traitants, de mener une analyse d'impact conformément à l'article 35 du RGPD si nécessaire et de respecter les dispositions du chapitre V du RGPD en cas de transfert

des données personnelles en dehors de l'Union européenne. En cas de violation des données, Doctrine vous le notifiera immédiatement afin que vous puissiez en informer les personnes concernées et les autorités compétentes le cas échéant.

## **9.5. Propriété des contenus**

Doctrine n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur les fichiers transmis à l'exception des droits strictement nécessaires au bon fonctionnement du Document Analyzer.

Dans le cadre du Document Analyzer, Doctrine agit comme hébergeur privé des documents que vous analysez et n'a pas de rôle actif ni n'acquiert de connaissance sur le contenu que vous transmettez. Vous êtes ainsi seul(e) responsable de votre utilisation du Document Analyzer et vous vous engagez à ne pas utiliser ce Service d'une manière susceptible de porter atteinte aux droits des tiers.

## **10. Mises à jour**

Nous nous réservons le droit de modifier, mettre à jour ou faire évoluer les CGV à tout moment. Toute modification fera l'objet d'une information par tout moyen adéquat quinze (15) jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles CGV. Toute navigation à l'issue de cette période sera soumise aux nouvelles CGV. Pour les Abonnements Équipe, la notification est adressée au signataire du bon de commande. Vous pouvez nous notifier durant ce délai votre refus des nouvelles conditions, auquel cas les présentes conditions continueront à s'appliquer sans modification.

## **11. Règlement des litiges**

Nous sommes toujours disposés à examiner une solution amiable avant toute action en justice. En cas d'action judiciaire, le litige sera soumis à la loi française et à la juridiction du Tribunal judiciaire de Paris, ou, à défaut, du tribunal français territorialement compétent.

Si vous êtes un particulier, vous disposez du droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux dispositions de l'article L. 612-1 du Code de la consommation. Eu égard à la nature de nos services, vous pourrez notamment choisir de recourir au Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP) ; pour plus d'informations à ce sujet, vous êtes invité(e) à consulter le site dédié accessible à l'adresse suivante : <https://www.cmap.fr/offre/un-consommateur/>. Vous pouvez trouver la liste de l'ensemble des Médiateurs de consommation au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/saisir-mediateur>.

## **12. Entrée en vigueur**

Les présentes conditions générales sont entrées en vigueur le 1er janvier 2024 pour toute nouvelle inscription à partir de cette date, le 15 janvier 2024 pour les personnes qui disposaient d'un Abonnement antérieurement.